



COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL RÉUNION DU 17 JUILLET 2017

A l'ordre du jour :

1-Opérations de réorganisations du réseau envisagées pour 2018

Derrière ce titre, le Directeur voulait nous annoncer ses propositions de **fermetures des trésoreries d'ALLAIRE, GUEMENE SUR SCORFF, GUER et LA GACILLY ainsi que le transfert du recouvrement de l'impôt de MALESTROIT vers le SIP de PLOERMEL.**

Dans notre liminaire, la CGT s'oppose à ces fermetures qui sont encore un très mauvais coup porté au service public de proximité. Nous faisons également le bilan du Directeur sur le dialogue social depuis son arrivée.

Le directeur a répondu que la Direction Générale demandait un passage en CTL très rapidement pour les formaliser par un vote des élus en CTL. Après la période électorale, le Ministre a validé la reprise des suppressions et restructurations. Tous les départements sont concernés.

M GIRAULT a écrit à l'ensemble des maires et élus concernés, et leur propose une rencontre s'ils le souhaitent. Il a repris les conclusions de la Cour des Comptes qui a écrit que le réseau de la DGFIP était le plus dense de toutes les administrations et qu'il fallait le réduire.

Certains services sont « en dessous de la ligne de flottaison », il faut donc agir car ils n'ont plus les moyens de fonctionner.

A qui la faute ? La DG supprime des emplois depuis des années et a elle-même mis en difficulté ces structures et ces agents.

➔ **1- Fermeture de la trésorerie d'ALLAIRE : transfert de la mission SPL vers REDON**

Ce poste compte 2 agents et est spécialisé dans la gestion des collectivités locales depuis le 1er janvier 2017.

Compte tenu de l'appartenance des collectivités à la communauté de communes de Redon, il est proposé, en accord avec le DRFiP d'Ille et Vilaine (M. GUILLOUET), le transfert de ces missions à la trésorerie de REDON au 1/1/2018.

Le Directeur nous a affirmé que les élus du secteur

étaient d'accord, nous vérifierons, y compris avec nos camarades CGT du 35.

Ce transfert, hors département, est très particulier pour les agents puisqu'il n'y a pas de priorité pour suivre la mission dans ce cadre. Pour le moment, il faudrait passer par le mouvement de mutations national. Il faudra gérer la période du 1/1 au 31/8.

➔ **2- Fermeture de la trésorerie de GUER : transfert de la mission SPL vers MALESTROIT et du recouvrement de l'impôt vers le SIP de PLOERMEL**

GUER compte 3 agents. La Direction considère que le manque d'attractivité du nord du département y

rend difficile l'affectation pérenne d'agents.

La communauté de communes de Guer a fusionné

avec celles de Malestroit et de La Gacilly. La Direction propose de transférer la gestion des 7 communes à la trésorerie de MALESTROIT qui a en charge le nouvel EPCI, sauf avis contraire des communes qui pourraient, pour des raisons de

proximité, choisir Ploërmel.

Le transfert du recouvrement de l'impôt se fera au SIP de Ploërmel.

L'intérim du chef de poste sera assuré par Mauron.

→ 3- Fermeture de la trésorerie de LA GACILLY : transfert de la mission SPL vers MALESTROIT et du recouvrement de l'impôt vers le SIP de PLOERMEL

La Direction estime que les charges du poste ont fortement diminué depuis la fusion juridique de l'hôpital de Carentoir avec celui de Redon et avec la fusion de la communautés de communes. Le nombre de budgets gérés est en baisse puisque le nouvel

EPCI est suivi par Malestroit.

La Gacilly ne compte plus que 3 emplois et le trésorier, qui assure également l'intérim d'Allaire, part à la retraite fin 2017.

→ 4- Transfert du recouvrement de l'impôt de MALESTROIT vers le SIP de PLOERMEL

Les arguments de la Direction sont « cocasses ». Cette opération est réalisée « afin d'améliorer le service à l'usager et de spécialiser la trésorerie de Malestroit dans le secteur public local ».

ainsi UN INTERLOCUTEUR FISCAL UNIQUE sur l'ensemble de cette zone géographique » !

Mieux : « cette évolution ainsi que les fermetures de Guer et La Gacilly permettent de renforcer le SIP de Ploërmel qui de ce fait gèrerait l'assiette et le recouvrement des impôts des secteurs de Ploërmel, Malestroit, Guer et La Gacilly. Le contribuable aurait

Il nous semble que la définition de ce concept a bien changé depuis la fusion. La Direction l'utilise maintenant pour justifier la concentration de missions.

En projet, la possibilité d'agrandir les locaux en récupérant les surfaces de la médecine du travail.

→ 5- Fermeture de la trésorerie de GUEMENE SUR SCORFF : transfert de la gestion des collectivités vers la trésorerie de GOURIN ou PONTIVY, transfert de la gestion de l'hôpital vers la trésorerie de PONTIVY et transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP de PONTIVY

Cette trésorerie est la plus petite du département : elle ne compte plus qu'un agent et un trésorier. Compte tenu de la faiblesse de l'effectif, l'ouverture au public est aléatoire. Dans ces conditions, « le maintien de cette structure ne paraît plus raisonnable », dit la Direction!

Le Directeur a rencontré le maire de Guéméné qui est opposé à cette fermeture.

La gestion des collectivités sera transférée à Gourin, siège de l'intercommunalité ou, si les élus le demandent, à la trésorerie de Pontivy.

Le Centre Bretagne défend avec acharnement depuis plusieurs années ses services publics.

Une maison des services aux publics a été inaugurée récemment à Guéméné. Si le poste ferme, le Directeur préférerait instaurer des permanences aux moments utiles plutôt que « d'investir » dans la MSAP.

La Direction continue le **démantèlement du réseau de proximité** et accélère puisque, là où notre ancien Directeur supprimait 2 trésoreries par an, notre nouveau en supprime 4 !

Le schéma est désormais clair : le réseau sera calqué sur les intercommunalités, sur la fusion de la gestion des hôpitaux (G.H.T.) et le recouvrement de l'impôt est progressivement transféré vers les

SIP.

La Direction en retire également des gains financiers sur les fluides et les loyers. Nous ne doutons pas qu'elle en profitera également pour supprimer de nouveaux emplois.

Les documents de travail n'abordent pas **l'avenir des agents** : pas d'informations sur le nombre de postes transférés, (et qui va où) rien sur la prime de restructurations, rien sur l'impact sur la vie personnelle des agents. Seules les missions sont abordées.

La Direction doit rencontrer prochainement tous les agents concernés et nous aurons peut-être des informations plus complètes au prochain CTL ou CHSCT.

L'intersyndicale du Morbihan contactera elle aussi tous les élus concernés par les fermetures et se battra pour que ces trésoreries ne soient pas supprimées avec un corollaire indispensable : donner des moyens humains supplémentaires à ces postes. Car la Direction a « organisé » leur disparition en y supprimant des emplois et en prenant largement pour prétexte le manque d'attractivité de ces services.

Pour les usagers, c'est l'obligation de faire beaucoup plus de kms pour obtenir le renseignement souhaité, c'est l'éloignement du service public de proximité. Internet ne fait pas tout et ne remplace pas l'être humain. Les populations fragiles ont besoin d'un accueil physique, c'est vital.

La situation du **Palais** est en suspens, le Directeur n'a pas proposé sa fermeture pour 2018 mais nous resterons vigilants et combatifs sur le sujet.

VOTE : CONTRE à l'unanimité - CGT, Solidaires, FO et la CFDT

Conséquence : Un nouveau comité doit être convoqué le mardi 25 juillet. La CGT ne s'y rendra pas.

Vos élus CGT en CTL :

Christophe RISSEL
Patricia RETIF

Ludovic GUIBOUD
Stéphane GALLAIS

